

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JUIN 2022

Le 28 juin 2022 s'est réuni, à 18h00 à la salle des fêtes de Germigny-des-Prés et en nombre prescrit par la loi, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués sous la présidence de Madame Chrystèle MAGNIN.

Etaient Présents :

Titulaires	NOM - Prénom	Présent(e)	Suppléants	NOM - Prénom	Présent(e)
Présidente GY	MAGNIN Chrystèle	X	SMA	DURAND Audrey	AE
Vice-Présidente SMA	FERREIRA-MARTINS Carine	X	SMA	CHEURLOT Aurélia	X
SMA	TURPIN Joël	X	SMA	GIRARD Pascale	AE
SMA	DAMILAVILLE Charles	X	GY	AVEZARD Emily	X
GY	THUILLIER Philippe	AE	GY	PAVLOVIC Sophie	AE
GY	DAM Aurélie	X	GY	RAHMOUNI Marie	X

Étaient absents excusés : Monsieur THUILLIER Philippe (donnant pouvoir à Madame MAGNIN Chrystèle)  
Madame DURAND Audrey & Madame PAVLOVIC Sophie

Madame Chrystèle MAGNIN, Présidente du SIRIS ouvre la séance du conseil d'administration à 18h14 et nomme Monsieur Charles DAMILAVILLE, secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu de la précédente séance
- Rentrée 2022-2023 : organisation du personnel
- Décision modificative n°1
- Tarifs Cantine & Garderie
- Délibérations : tableau des effectifs
- Questions diverses

### 1. Approbation du compte-rendu de la précédente séance du 12 Avril 2022

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

### 2. Rentrée 2022-2023 : organisation du personnel

Madame la Présidente explique qu'à ce jour, une ATSEM est en arrêt maladie depuis le 11 mai 2022. Elle est actuellement remplacée par un agent périscolaire de 9h00 à 14h00. En cas d'absence à la rentrée, il faudra envisager son remplacement et recruter un nouvel agent en CDD. Suite à quelques candidatures adressées au SIRIS, des entretiens auront lieu courant juillet.

*Arrivée de Mme CHEURLOT Aurélia à 18h20*

Suite au départ d'une ATSEM titulaire (retraite anticipée) et d'un agent contractuel (départ à la retraite) exerçant les fonctions d'ATSEM, 3 postes d'ATSEM seront répartis sur 4 classes à partir de septembre prochain. La répartition devrait se faire de la façon suivante : 2 postes occupés par les 2 ATSEM actuelles et 1 poste partagé entre 2 agents périscolaires (une présente le matin et une présente l'après-midi). M. TURPIN Joël suggère de fermer le poste d'Agent spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles (sous réserve d'un avis favorable du Comité Technique du CDG 45).

*Arrivée de Mme RAHMOUNI Marie à 18h30*

Un agent a été recruté depuis le 21 février pour renforcer les besoins au pôle cantine. En accord avec l'agent, il a été proposé de renouveler ce contrat à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022 mais à raison de 12 heures par semaine (garderie + cantine) contre 5 heures actuellement (cantine).

Enfin, suite à la nomination de l'agent occupant le poste d'adjoint administratif en qualité de stagiaire sur le grade d'Adjoint administratif territorial depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, Madame la Présidente propose de titulariser l'agent à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

### 3. Décision modificative n°1

Afin que le SIRIS puisse effectuer le paiement de certaines factures, il est proposé au Conseil Syndical d'autoriser le transfert de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-après :

Chapitre	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
012	6411	Personnel titulaire	- 5000.00 €	
023	023	Virement à la section d'investissement	+5000.00 €	
021	021	Virement de la section fonctionnement		+ 5000.00 €
21	2188	Autres immobilisations corporelles	+5000.00 €	

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

### 4. Tarifs Cantine & Garderie

Madame la Présidente explique qu'en raison d'une nouvelle augmentation des tarifs de la société API RESTAURATION faisant suite à celle déjà subie en janvier (hausse comprise entre 6 et 8,5 %) ainsi qu'une augmentation des frais de fonctionnement (point d'indice des fonctionnaires, prix du gaz...), le SIRIS est contraint d'augmenter les tarifs cantine à compter de la rentrée de septembre 2022.

Le Conseil Syndical propose les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

	Tarifs 2021-2022	Tarifs 2022-2023
Repas PAI	1.00 €	1.00 €
Repas enfants :	3.70 €	3.90 €
Repas adultes	5.00 €	5.20 €

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

Concernant les tarifs de la garderie, le Conseil Syndical propose également de revoir les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

	Tarifs 2021-2022	Tarifs 2022-2023
Garderie matin	2.10 €	2.20 €
Garderie soir	2.90 €	3.00 €

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

Afin d'informer les parents d'élèves, une note d'information sera distribuée dans les cahiers des enfants avant la fin de l'année scolaire.

## 5. Délibérations

### Tableau des effectifs :

Suite à l'avis favorable du Comité Technique du CDG 45 du 9 juin 2022, il est proposé :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à 26.95/35<sup>ème</sup> à partir du 15/06/2022

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif à 15.00/35<sup>ème</sup> à partir du 09/06/2022

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

## 6. Questions diverses :

- Dysfonctionnements Cars RÉMI : suite à plusieurs dysfonctionnements (retards ou absence de bus) un mail de réclamation a été adressé à Rémi en date du 28 juin. Dans une réponse reçue le jour même, Rémi explique ses dysfonctionnements suite à des absences de personnel qui ont impacté le secteur Germigny-des-Prés / Saint-Martin-d'Abbat. Concernant l'absence de bus le lundi 20 juin, le conducteur n'a pas desservi tous les arrêts. Ce dernier a été entendu à ce sujet et un rappel du règlement lui a été effectué. Un contrôleur de secteur veille également au bon fonctionnement des services dans cette zone.
- Remise des calculatrices aux élèves de CM2 : lundi 27 juin à 17H00
- Appel d'offre cantine : Madame la Vice-Présidente a sollicité la société API RESTAURATION afin d'obtenir des exemples de cahiers des charges. Elle propose aux membres de se réunir en commission de travail pour travailler sur le sujet.
- Portail Espace familles : Madame la Vice-Présidente a constaté que certaines communes disposent d'un espace familles commun. Effectivement la Communauté de communes des Loges, les communes de Donnery, Fay aux Loges, Jargeau et Saint Denis de l'Hôtel ont choisi de se regrouper pour acquérir un outil commun de suivi des familles et de facturation. Il serait intéressant de se renseigner pour connaître le fonctionnement et savoir s'il y a possibilité d'intégrer cet espace.
- L'APE demande si les échanges avec le SIRIS peuvent figurer sur leur panneau d'affichage. Le Conseil Syndical s'oppose à cette demande.

Fin de la Séance : 19h35



Fait à Saint-Martin-d'Abbat, le 28 juin 2022  
La Présidente, Chrystèle MAGNIN

